

INSTITUT DE FRANCE

ACADEMIE <sup>DES</sup> BEAUX-ARTS



*PRIX DE DESSIN DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS  
(FONDATION PIERRE DAVID-WEILL)*

*2015*

*REGLEMENT*

Dépôt et inscriptions : jeudi 4 et vendredi 5 juin 2015

Vernissage de l'exposition : jeudi 25 juin 2015

Exposition : du vendredi 26 juin au mercredi 8 juillet 2015 inclus

Reprise des dessins : jeudi 9 et vendredi 10 juillet 2015

# RÈGLEMENT

Le concours est ouvert aux artistes n'ayant pas dépassé **40 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2015** (nés après le 31 décembre 1975) sans condition de nationalité ; les candidats de nationalité étrangère ne seront toutefois admis à concourir que s'ils résident en France depuis **au moins six mois** (dans ce cas, ils devront fournir un justificatif officiel de domicile et le joindre au bulletin d'inscription).

## MONTANT DES PRIX :

Premier prix : 6100 € - Deuxième prix : 2285 € - Troisième prix : 1525 €

## OBJET DU CONCOURS :

Les concurrents doivent présenter un carton contenant 5 dessins au plus, non encadrés, dont les dimensions ne devront pas dépasser le format **Jésus** (76 x 56 cm).

Toute technique propre au dessin peut être employée.

- 1) Support : papier ou carton blanc ou teinté de manière uniforme.
- 2) Procédés : pinceau, plume, fusain, estompe, crayons Conté, mine de plomb, encre de chine, sanguine, sépia
- 3) Limitation : les dessins doivent obligatoirement être réalisés en noir ou en une seule couleur comme, par exemple, dans le cas de la sanguine. L'emploi de plusieurs couleurs sur un même dessin ne sera pas accepté à cause de ses références possibles à la peinture qui n'est pas concernée par le prix.

## INSCRIPTIONS - DÉPÔT DES DESSINS :

**Chaque candidat** souhaitant participer à ce concours *devra remplir*, après avoir pris connaissance de ce présent règlement, **un bulletin d'inscription** qu'il trouvera sur place, salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti, Paris 6<sup>e</sup>, ou qu'il aura réclamé auprès du Secrétariat de l'Académie auparavant ou bien qu'il aura imprimé à partir du site Internet de l'Académie. Au bulletin d'inscription devra obligatoirement être jointe, pour les candidats de nationalité française, une photocopie de leur carte d'identité.

Les candidats de nationalité étrangère devront joindre soit une photocopie de leur carte de résident, soit un justificatif officiel de domicile (**photocopie du bail, facture EDF, téléphone fixe, etc.**) prouvant qu'ils résident en France de façon permanente depuis au moins 6 mois.

Deux possibilités de s'inscrire :

**I – Inscriptions sur place**, les concurrents s'inscriront en déposant leurs dessins, dans un carton mentionnant leur nom, à l'Académie des Beaux-Arts, salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti, Paris 6<sup>e</sup>, **le jeudi 4 et le vendredi 5 juin 2015**, de 10 à 17 heures. **Passée la date du vendredi 5 juin, aucune inscription ne sera retenue, ni aucun carton.**

## **II – Inscriptions et envoi des dessins par correspondance :**

**Les candidats ne pouvant se déplacer** auront la possibilité de s'inscrire par correspondance (poste, DHL ou tout autre moyen de transport).

Dans ce cas, **ils adresseront, avant le vendredi 5 juin, 17h dernier délai**, dans une **enveloppe vendue dans le commerce aux normes réglementaires acceptées par la poste**, leurs dessins, accompagnés du bulletin d'inscription et des justificatifs réclamés ci-dessus au Secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, CS 90618, 75270 Paris cedex 06. L'Académie ne se chargera de réexpédier les dessins que si les candidats ont pris la précaution de joindre à leur envoi, une enveloppe timbrée à la dimension de leurs dessins.

Tout dossier incomplet ou arrivant hors délai sera refusé par l'administration.

Les cartons devront être déposés et ouverts par les concurrents eux-mêmes ou leurs mandataires (transporteur ou particulier) dûment accrédités (le mandataire devant justifier d'un pouvoir écrit à cet effet et le présenter). Dans ce cas, c'est le mandataire qui remplira le bulletin d'inscription sur place s'il est en possession des papiers nécessaires à l'inscription. Chaque carton devra contenir, en double exemplaire, une liste comportant une description sommaire des dessins présentés. Aucun sous-verre ou cadre quelconque ne sera admis. Chaque dessin devra porter au dos, inscrit à l'encre, le nom et l'adresse de son auteur.

Toute œuvre relevant d'un autre art que le dessin (par exemple gravure ou peinture) sera refusée.

Le dépôt et la reprise des dessins par ou pour le compte de l'auteur seront effectués aux risques et périls de l'auteur. Le retour des dessins, qu'il soit assuré par l'auteur ou par le transporteur de son choix, ne peut en aucune façon engager la responsabilité de l'Académie.

## **EXPOSITION :**

Le jury fixera le nombre d'œuvres retenues pour l'exposition qui aura lieu à l'Institut, salle Comtesse de Caen, **du vendredi 26 juin au mercredi 8 juillet 2015 inclus**, de 11 à 18 heures (sauf les lundis 29 juin et 6 juillet) ; le vernissage de l'exposition aura lieu le jeudi 25 juin 2015, à 17h 30.

Tous les dessins devront impérativement être repris **le jeudi 9 et le vendredi 10 juillet 2015**, de 10 à 17 heures. Ceux qui n'auront pas été repris au bout d'un mois seront obligatoirement détruits.

Il est expressément stipulé que l'Académie des Beaux-Arts ne souscrira aucune assurance et sera déchargée de toute responsabilité en ce qui concerne tous dommages éventuels pouvant leur survenir. Il appartiendra aux concurrents de souscrire eux-mêmes et de leurs deniers une assurance personnelle contre tout dommage pouvant survenir à leurs dessins.

Le règlement du concours ainsi qu'un bulletin d'inscription imprimable sont disponibles sur le site de l'Académie : [www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr) (rubrique « actualités »).

**LE FAIT DE CONCOURIR VAUT ACCEPTATION DE TOUTES LES CONDITIONS DU PRÉSENT RÈGLEMENT.**

INSTITUT DE FRANCE  
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS POUR LES PRIX DE  
DESSIN DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

(FONDATION PIERRE DAVID-WEILL)  
2015

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

JE SOUSSIGNÉ (E)

NOM (en capitales) M. M<sup>me</sup> ou M<sup>lle</sup> .....

PRÉNOMS.....

ADRESSE.....

.....TÉLÉPHONE :

E-mail : .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE .....

NATIONALITÉ : .....Date d'entrée en France (si nécessaire) : .....

MANDATAIRE (s'il y a lieu) : NOM .....Prénom .....

Adresse .....Tél.: .....

Ayant pris connaissance du règlement des Prix de Dessin de l'Académie des Beaux-Arts et des conditions du concours de 2015, déclare me soumettre tant à ce règlement et à ces conditions qu'aux décisions du jury.

Je dégage l'Académie des Beaux-Arts de toute responsabilité en ce qui concerne les risques de quelque nature qu'ils soient et renonce à exercer tout recours pour tout dommage subi par mon œuvre à l'occasion du concours.

Je m'engage à retirer mon œuvre le JEUDI 9 OU VENDREDI 10 JUILLET 2015, avant 17 heures.

Si je n'avais pas retiré mon œuvre à l'expiration du délai d'un mois, à compter de ladite date, je perdrais tous mes droits sur elle et ne pourrais présenter aucune réclamation.

Le (date) .....

A (lieu) .....

(1) *Signature du candidat*

**IMPORTANT : Ne pas oublier la photocopie de la carte d'identité ou de résident.**

(1) *La signature du candidat doit être précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »*